

MonSoutienPsy : des évolutions annoncées.

6 avril 2024

Le Premier ministre vient de faire des annonces dans la presse nationale et régionale concernant l'évolution du dispositif Monsoutienpsy.

Ces annonces marquent un progrès notable sur trois points :

- L'**accès direct** qui change fondamentalement la possibilité de rencontrer un psychologue, dans le cadre du parcours de soins ;
- Le passage de 8 à **12 séances annuelles** ;
- L'augmentation du tarif de la consultation de 30 à **50 euros**.

La question des critères d'intégration des usagers dans le dispositif devra faire l'objet de discussions ultérieures et de recommandations au sein du comité de suivi du dispositif.

Dès les Assises de la santé mentale et la psychiatrie en septembre 2021 le projet de dispositif avait suscité des oppositions vives, fondées sur deux registres importants :

- les principes-mêmes sous-tendant le dispositif ;
- le choix du libéral pour compenser les difficultés et carences du service public, dont la faible reconnaissance des psychologues.

Depuis les premières négociations qui ont présidé à la mise en place du dispositif, la FFPP s'est montrée constante dans ses engagements en choisissant de rester dans les instances de négociation, pour permettre des améliorations. Ainsi, dès le début, elle a pu obtenir un adressage plutôt qu'une prescription ; la garantie de la pluralité des approches, de l'unicité du titre pour la sélection des psychologues conventionnés ; la présence d'un nombre significatif de psychologues (sept) dans le comité de suivi.

Elle a participé, seule présente parmi les organisations invitées, au Comité de suivi dont les travaux, non encore rendus publics, ont largement contribué aux décisions avancées.

La FFPP ne cède cependant en rien sur sa mobilisation concernant la **défense du service public** :

- elle cherche en permanence à contribuer au travail collectif avec les organisations associatives et syndicales ;
- elle nourrit son inscription dans les réseaux institutionnels et interprofessionnels qui participent à cette défense ;
- elle maintient des négociations auprès des instances de l'État.